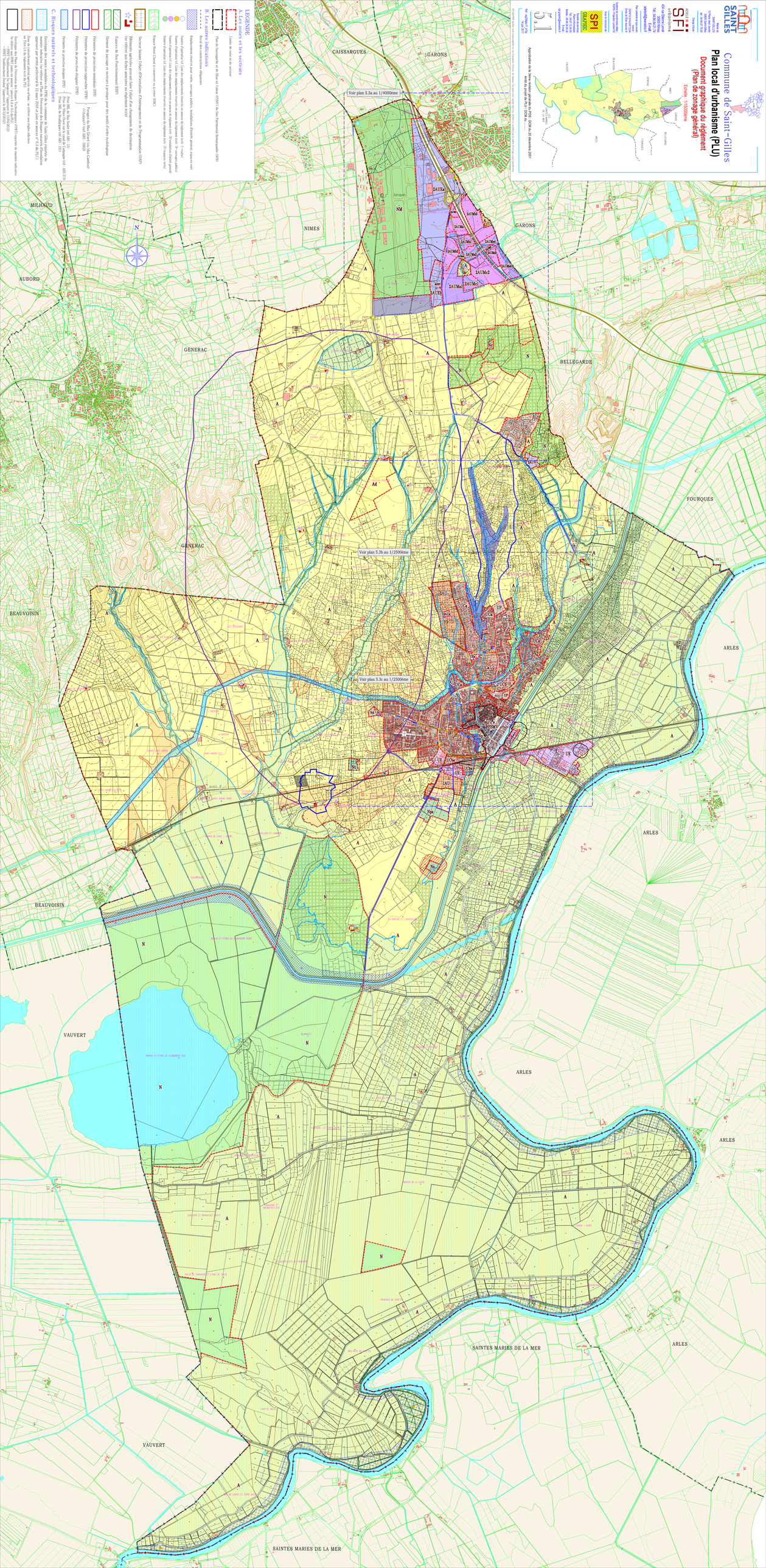
Commune de Saint-Gilles
Plan local d'urbanisme (PLU)
Document graphique du règlement
(Plan de zonage général)
Echelle : 1/15000ème
Approbation de la 3ème révision générale du POS : DCM du 22 décembre 2005
Arrêté projet de PLU : DCM du
LEGENDE
A. Les zones et les secteurs
Limite de zone et de secteur
Secteur Espace Public d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination
Voir référence aux fiches annexées au règlement écrit)
Espaces de Bon Fonctionnement (EBF)
Element de paysage et secteurs à protéger pour motifs écolo-écologique
Zones Natura 2000 à conserver ou à créer (ENS)
B1. Les autres indications
Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Site Patrimonial Remarquable (SPR)
Recul des constructions obligatoire
Emplacement réservé pour voirie, ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts
Secteur d'attente (cf. Liste des emplacements réservés en annexe du règlement écrit : "a" = voirie)
Secteur d'attente (cf. Liste des emplacements réservés en annexe du règlement écrit : "b" = ouvrages publics)
Secteur d'attente (cf. Liste des emplacements réservés en annexe du règlement écrit : "d"=espaces verts)
C. Risques naturels et technologiques
Enveloppe des zones inondables du PPRi de la commune de Saint-Gilles reportée de manière indicative (cf. Règlement écrit du PLU)
Zone de ruissellement pluvial agricole ou urbain : se référer aux règles édictées au Titre I du règlement écrit du PLU.
Zone de ruissellement pluvial agricole ou urbain : Prescriptions, PPRNi reportée de manière indicative sur le plan de zonage du PLU (cf. Règlement écrit du PLU)
Se référer aux PPRi annexés au présent dossier : Arrêté du 6 avril 2012 du PPRi « Vallée du Vistre » sur les communes de Caissargues, Garons, Milhaud, Nîmes, Saint-Gilles et Vauvert
Se référer aux PPRi annexés au présent dossier : Arrêté préfectoral du 26 mars 2014 et plans en annexe n° 6.1a du PLU.
- PPRT « Salpétrière » sur la commune de Saint-Gilles approuvé par arrêté préfectoral du 21 mars 2014 et plans en annexe n° 6.1b du PLU.
- PPRT « Salpétrière » sur la commune de Beaucaire approuvé par arrêté préfectoral du 26 juillet 2012 et plans en annexe n° 6.1c du PLU.
Périmètre de protection rapprochée (PPR)
Périmètre de protection éloignée (PPE)
Périmètre de protection immédiate (PPI)
Périmètre de protection rapprochée (PPR)
Périmètre de protection éloignée (PPE)
Périmètre BRL du Bas Rhône et Languedoc (ref. DUP)
Périmètre du Bas Rhône et Languedoc (ref. DUP